



Demande d'autorisation pour permis de fouille et pour utilisation temporaire du domaine public

*La demande de permis de fouille doit être déposée auprès de la
Municipalité 2 semaines avant le début des travaux*

Permissionnaire, intervenant

Maître de l'ouvrage

Prénom, Nom / Raison sociale :

Adresse :

Téléphone / Natel :

E-mail :

Direction des travaux

Prénom, Nom / Raison sociale :

Adresse :

Téléphone / Natel :

E-mail :

Entreprise

Prénom, Nom / Raison sociale :

Adresse :

Téléphone / Natel :

E-mail :



Facturation

☐ Maître de l'ouvrage

☐ Direction des travaux

☐ Entreprise

Référence :

Information sur le chantier

Lieu (Rue et N°) :

.....

Description des travaux

.....

Fouille sur le domaine public

Date : du au

Dimensions : longueur : m largeur : m surface : m²

Emplacement : ☐ sur chaussée

☐ sur trottoir

☐ zone verdure

Marquage impacté : ☐ oui ☐ non

Occupation du domaine public

Type : ☐ Echafaudage : mètres linéaires

Date : du au

☐ Installation du chantier

Date : du au

longueur : m

largeur : m

surface : m²

☐ Place de parc : place(s)

Date : du au

☐ Manifestation

Date : du au

Interruption de la circulation

Pour véhicules : ☐ oui ☐ non

Pour piétons : ☐ oui ☐ non

Remarque éventuelle :

Plan

La demande doit être accompagnée d'un plan. Il peut être établi par exemple depuis l'adresse

<https://www.geo.vd.ch/>